

Vivement Lundi ! et France Télévisions présentent

# Un village sans dimanche

un film de Philippe Baron et Corinne Jacob



# Un village sans dimanche

Documentaire / 52' / 2012

Un film de Philippe Baron et Corinne Jacob  
sur une idée originale de Corinne Jacob

## Résumé

Durant les années d'après-guerre, le maire socialiste d'une commune bretonne est en conflit avec les autorités ecclésiastiques. L'affrontement s'envenime et va déboucher sur une succession d'actes exceptionnels dont la fermeture de l'église. Yvonne Hellou, chrétienne pratiquante, ne sait pas alors que son engagement social au service de la commune va l'amener à une rupture avec l'Institution Catholique qui la marquera toute sa vie...

Le récit de cette lutte exemplaire entre la République et le Clergé encore très puissant nous replonge dans une époque, pas si lointaine, où les églises étaient pleines et les villages bretons divisés entre « blancs » et « rouges ».

Une coproduction Vivement Lundi ! / France Télévisions  
avec la participation de TVR, Ty Télé, Tébéo  
avec la participation de la Région Bretagne, du CNC,  
de la Procirep – Société des producteurs, de l'Angoa

Contacts production : 02 99 65 00 74 / [vivement-lundi@wanadoo.fr](mailto:vivement-lundi@wanadoo.fr)

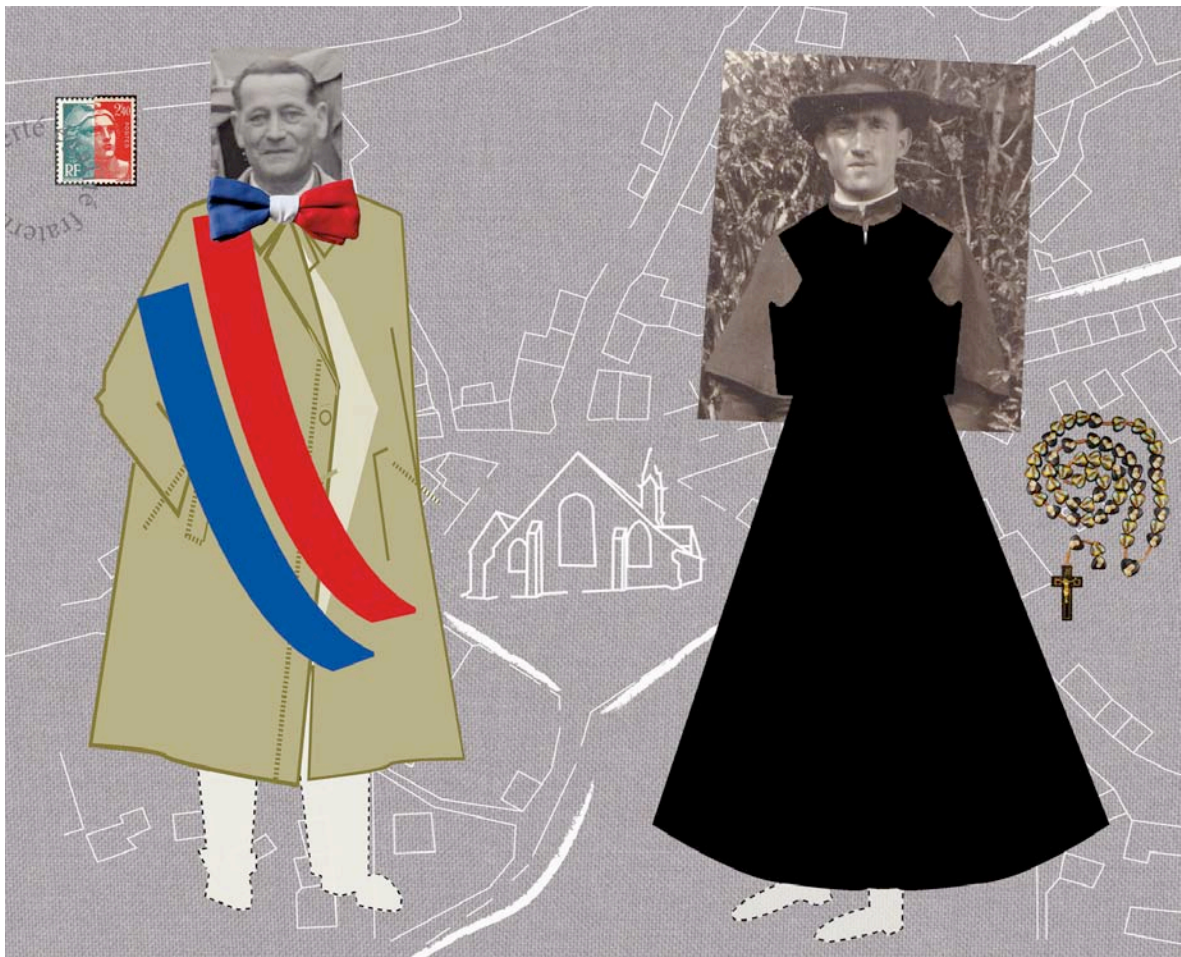
[www.vivement-lundi.com](http://www.vivement-lundi.com)



## L'HISTOIRE

Si dans l'immédiat après-guerre les trois-quarts des enfants de Lanvégen vont à l'école « libre », la petite commune du Morbihan « est toujours animée par un esprit voltairien », comme l'écrit le recteur dans le registre de la paroisse. Les élections municipales de 1947 placent en tête une majorité de gauche de 13 conseillers pour 4 de droite. Yvonne Hellou, chrétienne pratiquante, est sur la liste des Gauches, mais elle n'est pas élue. Elle prend la direction du Bureau de bienfaisance.

Le nouveau maire, Jean Cadic, décide une forte augmentation du loyer du curé, l'abbé Le Bris, qui en réfère à sa hiérarchie. Au nom de la tradition établie, Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, oppose un refus catégorique. Jusqu'à ce jour, l'Église s'acquitte d'une somme dérisoire pour les quatre hectares de terres qu'elle cultive et les quelques vaches qui y paissent. Le maire rappelle le caractère « républicain et laïque » de sa commune et fait valoir que les bâtiments religieux – l'église, les chapelles et le presbytère – ont été bâtis par des gens de la commune. Il précise que l'argent du fermage ira au Bureau de bienfaisance. Le ton monte. L'Église et l'État sont ici représentés par de fortes personnalités.



Cette dispute ravive un affrontement idéologique jusque là principalement focalisé sur l'enjeu scolaire, entre l'école du « Bon Dieu » et celle du « Diable ». Pour des raisons d'éducation, de foi, ou encore d'organisation de société, les enfants d'une même fratrie sont parfois séparés par l'une et l'autre des écoles. Le fils aîné d'Yvonne Hellou apprend à l'école laïque, tandis que sa sœur jumelle emprunte le chemin près de l'atelier de couture pour rejoindre

l'école des religieuses avec sa sœur cadette. La séparation se fait souvent par sexe, et à l'éducation s'ajoutent les enjeux politiques : « rouges » contre « blancs », ou « républicains » contre « calotins ».

Le 6 novembre 1949, à l'issue d'une brève cérémonie religieuse et en présence d'une très nombreuse assistance, Mgr Le Baron donne lecture d'une ordonnance de l'évêque de Vannes annonçant « *la sanction la plus grave qu'on puisse prendre à l'encontre d'une paroisse : l'Interdit* ». L'église est close, le culte supprimé. Les cordes servant à sonner les cloches sont retirées. Le silence enveloppe la cité et les hirondelles peinent à donner le change. Le recteur fait ses valises, ne laissant sur place que le vicaire instituteur.

Le village a perdu son dimanche. Ce jour, le seul, où les paysans affluaient des alentours pour rencontrer leurs congénères, échanger les nouvelles, raconter leurs joies et leurs misères. Les croyants s'en vont désormais par le car, à vélo ou à pied, à la messe dans les communes alentour. L'église est fermée et les commerces se vident.

Durant l'été 1950, sous la pression des paroissiens qui souhaitent la réouverture de l'église, Mgr Le Bellec change de stratégie et décide de transformer l'Interdit collectif en interdits particuliers à l'encontre des 13 conseillers municipaux de gauche et des 2 membres du Bureau de bienfaisance.

Le 19 juillet, Yvonne Hellou reçoit un courrier lui annonçant qu'à moins de se rétracter, elle sera excommuniée...

## Philippe Baron

<http://philippe-baron-realisateur.over-blog.com/>

Né en 1963 à Rennes. Marié et père de deux enfants, Philippe Baron est titulaire d'une Licence d'Histoire et diplômé du Centre de Formation des Journalistes. Pigiste au J.T. d'Antenne 2 de 1987 à 1992, il collabore de manière régulière à **Faut pas rêver** et **Strip-tease** sur France 3 de 1993 à 1998.

Depuis 1993, il a réalisé une quinzaine de documentaires dont **Première Passion** (Focal Award 2011 et Prix CMCA/TV5Monde 2010) et **Se déplacer en 2040** (Prix des Lycéens au festival Pariscience 2009) pour les titres les plus récents.

## Corinne Jacob

[corinnejacob@club-internet.fr](mailto:corinnejacob@club-internet.fr)

Après avoir étudié entre Lorient et Varsovie, Corinne Jacob est diplômée de l'Institut d'Arts Visuels d'Orléans en 1984.

Entre 1985 et 1995, elle travaille comme directrice artistique.

Depuis 1992, elle enseigne la sémiologie et les arts appliqués dans plusieurs établissements à Rennes.

**Un village sans dimanche** est son premier film.

## Vivement Lundi !

Créée à Rennes en 1998, Vivement Lundi ! a produit en 13 ans plus de 90 documentaire et programmes en animation. Les productions en animation de la société cumulent plus de cent distinctions glanées dans des festivals réputés comme le FIPA, le Festival d'Annecy, la Semaine de la Critique cannoise, le Festival international d'Ottawa ou le SICAF de Séoul. En 2011, la société reçoit le Prix PROCIREP du producteur français de télévision dans la catégorie Animation.

Les films à thématique historique sont particulièrement présents dans la ligne éditoriale de la société, qui prépare actuellement la série documentaire **Etranges Affaires** (4 x 52') avec Antoine Martin Production et France 3, les films **David et Fritz** de Nathalie Marcault et **Mille jours à Saïgon** de Marie-Christine Courtès, **Hikikomori, à l'écoute du silence** de David Beautru et Dorothee Lorang et développe **FLB** (2 x 52') d'Hubert Béasse en partenariat avec France 3 Pôle Nord-Ouest.

Fin mars, Vivement Lundi ! et France 24 mettront en ligne le webdocumentaire **Dans les murs de la Casbah** de Céline Dréan, première incursion de la société dans les narrations non linéaires.

## FICHE TECHNIQUE

Narration Dominique Reymond	Un film écrit et réalisé par Philippe Baron et Corinne Jacob
sur un texte écrit par Philippe Baron	sur une idée originale de Corinne Jacob
Image Philippe Baron Corinne Jacob Patrick Soquet	produit par Jean-François Le Corre
Son Patrick Rocher Patrice Hennetier Corinne Gigon	Administration de production Valérie Malavieille assistée de Mélissa Derennes
Montage Katia Manceau	Direction de production Sabine Jaffrennou
Infographie Hervé Huneau	Musique originale composée et interprétée par Régis Huiban et Philippe Gloaguen enregistrée par Laurent Dahyot Editions Vivement Lundi !
Etalonnage Nicolas Straseele	Travaux d'aiguille <i>Un village sans dimanche</i> et <i>Hommage à Yvonne Hellou</i> réalisés par Johanna Rocard
Montage son et mixage Vincent Texier	<i>Stichwunde, Geschenk der Näherin</i> ( <i>Blessure, cadeau de la couturière</i> ) Monika Brugger, 2007
Moyens techniques Filière Production France Télévisions	

### Archives

Cinémathèque de Bretagne  
INA – Institut National de l'Audiovisuel  
Archives départementales du Morbihan / Archives communales de Lanvénegen  
Evêché de Vannes / Congrégation des Filles des Jésus  
Cercle d'Education Physique de Lorient  
Familles Le Roux-Hellou, Le Roux-Robic, Le Roux-Hollocou,  
Familles Péron-Sellier, Péron de Ker Anna, Ropers,  
Familles Duigou-Mestric, Vétal-Mounier, Le Bris-Leslé,  
Familles Raoul-Carlac, Le Gall-Le Bec, Le Mestre-Ferrec,  
Familles Gerbet-Bigot, Thomas, Huiban, Huiban-Le Gac,  
Ginette et Sylvain Billon, René et Louis Le Bris,  
Roland Bouëxel, Didier et Christiane Ebzant